

Gisella Gruber: Bonsoir tout le monde. Nous allons commencer cette téléconférence de l'AFRALO en ce mercredi 15 août 2012. Ce soir sur le canal français nous avons: Yaovi Atohoun, Aziz Hilali, Fatimata Seye Sylla, Baudouin Schombe. Sur le canal anglais nous avons: Adetokunbo Abiola, Wilson Abigaba et Pastor Peters. Nous avons les excuses de: Olivier Crepin-Leblond, Didier Kasole et Soufia Guerfali. Au niveau du personnel ICANN ce soir nous avons: Silvia Vivanco, Matt Ashtiani, Heidi Ullrich et moi-même Gisella Gruber. Et nos interprètes ce soir sont Camila et Claire. Et si je peux vous rappeler s'il vous plaît de bien dire vos noms lorsque vous parlez pour que nous puissions savoir les personnes qui parlent, et également pour le transcrit. Merci, à toi Fatimata. Et excusez-moi, on a également Dave Kissoondoyal sur le canal anglais, merci.

Fatimata Seye Sylla: Allô? OK, donc, on commence par les consultations publiques. Cette fois-ci on n'a pas mis de tableau dans l'agenda. Il y en a? Je ne vois pas. S'il y a des points pas très...

Gisella Gruber: Fatimata, c'est Gisella. Si je peux vous rappeler s'il vous plaît de mettre vos ordinateurs en « mute », surtout vos téléphones, afin d'éviter tout écho.

Fatimata Seye Sylla: C'est fait. Donc je suis en train d'expliquer ce que [inaudible], je suis juste en train de mettre à jour par rapport à toutes les activités là, et que si je ne suis pas très alerte à Gisela et les autres, ils ont vraiment aidé, y compris Gisela bien sûr. Je suis une

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

nouvelle [inaudible] une nouvelle [inaudible] comme on dit. Ceci dit, allons y, puisque nous n'avons pas beaucoup de temps, par rapport aux consultations publiques, Aziz, [inaudible].

Yaovi Atohoun: Ils sont écrits en anglais et ça va être avec un accent terrible. Vous m'entendez?

Fatimata Seye Sylla: Oui, je vous entends bien.

Yaovi Atohoun: Voilà, donc il s'agit d'abord du « DRAFT Statement of ICANN's Role and Remit in Security, Stability ». Il y a aussi « Interisle Consulting Group's WHOIS Proxy/Privacy Reveal & Relay Feasibility Survey ». Troisième point... oui?

Fatimata Seye Sylla: Yaovi, c'est Fatimata.

Yaovi Atohoun: Oui?

Fatimata Seye Sylla: J'ai l'écran. Si tu veux, j'y vais.

Yaovi Atohoun: Vas-y, vas-y.

Fatimata Seye Sylla: Salut tout le monde. Donc, tu étais sur les périodes de commentaire et les périodes de réponse. Le titre c'est: « DRAFT Statement of ICANN's Role and Remit in Security, Stability and

---

Resiliency of Internet's Unique Identifier Systems ». La période de commentaire c'est le 16 juin, et le délai de la période de réponse c'est le 30 août.

Ensuite, deuxième consultation publique c'est: « Interisle Consulting Group's WHOIS Proxy/Privacy Reveal & Relay Feasibility Survey », la période de commentaire se clôt le 25 juin, et la période de réponse, on en a jusqu'au 22 août.

Troisièmement: « Security, Stability and Resiliency of the DNS Review Team Final Report », période de commentaire expirée depuis le 30 juillet et période de réponse, on en a jusqu'au 29 août.

Quatrièmement: « Proposed Modifications to GNSO Operating Procedures », période de commentaire clôturée depuis le 30 juillet et pour la réponse nous avons jusqu'au 20 août.

Le « .name Registry Agreement Renewal », là nous en avons... c'est parti depuis le 2 août pour la période de commentaire, et pour la réponse c'est le 23 août.

Sixièmement: « Locking of a Domain Name Subject to UDRP Proceedings », nous en avons jusqu'à aujourd'hui, jusqu'à la fin de la journée d'aujourd'hui pour la période de commentaire, et là nous avons jusqu'au 5 septembre pour la période de réponse.

Et enfin, « Preliminary Issue Report on Uniformity of Contracts to Address Registration Abuse », également le 15 août, c-à-d aujourd'hui, pour la période de commentaire, au 5 septembre pour la période de réponse. Donc voilà un peu les consultations publiques qui sont en cours actuellement. Est-ce que quelqu'un veut ajouter quelque chose ou est-ce que ça va? C'est bon? Est-ce que tout le monde m'entend?

Yaovi Atohoun:

Oui, oui. Oui Fatimata, on peut passer au point suivant.

---

Fatimata Seye Sylla: D'accord. Donc, nous passons tout de suite au troisième point de l'ordre du jour: c'est les rapports. Activités récentes et avenir de l'ALAC. Donc Tijani n'est pas là, et Titi n'est pas là non plus? Est-ce que Titi est là?

Gisella Gruber: Non, il n'est pas là.

Fatimata Seye Sylla: Donc nous passons la parole à Yaovi.

Yaovi Atohoun: Merci beaucoup. Je veux parler en bref d'activités d'ALAC. D'abord je vais parler de [inaudible] point qu'on vient de terminer par rapport au « statement ». Au niveau d'ALAC, il y a certains types de déclarations ou bien de statement qui ont été votés par ALAC. Je peux brièvement citer quelques uns, et qui sont en anglais, et on doit tous aller sur le site d'ALAC après pour voir.

ALAC a voté sur le « Preliminary GNSO Issue Report on the Protection of International Organization Names in New gTLDs », « ALAC statement on IDN Prioritization in the new gTLD Program ».

Enfin, le premier projet parlait c'est que certaines organisations internationales ont fait une requête pour la protection de leurs noms. Quand nous parlons des nouveaux noms de domaines donc c'est par rapport à cette requête. Et puis aux activités du GNSO, qu'ALAC a fait une déclaration, donc c'est le premier dont j'ai parlé.

Ensuite, « ALAC statement on IDN Prioritization in the new gTLD Program », donc, dans ce [inaudible], la demande a été que l'ICANN donne une priorité aux noms de domaine IDN dans le traitement des dossiers par rapport aux nouveaux noms de

---

domaine. Donc, il y a une déclaration qui était faite aussi par ALAC dans ce sens.

Il y a aussi « ALAC statement on the Security, Stability and Resiliency of the DNS Review Team Final Report », c'est un rapport qui a été fait et ALAC a fait une déclaration sur ce sujet.

« ICANN Draft FY13 Operating Plan and Budget »: sur ce document aussi ALAC a voté un statement.

« WHOIS Policy Review Team Final Report »: sur ça aussi ALAC a voté un statement.

« DRAFT Statement of ICANN's Role and Remit in Security, Stability and Resiliency of Internet's Unique Identifier Systems », donc ALAC a voté aussi un statement sur ce sujet.

« DRAFT – ICANN Language Services Policy and Procedures », ALAC a voté aussi un statement par rapport à ça, particulièrement ALAC a mis l'accent sur l'horaire, ce qui fait d'avoir la traduction des documents importants que la communauté va utiliser, et par rapport aux traductions simultanées, on a vu le document et, compte tenu de la demande, il y aura des traductions simultanées dans les autres langues.

Ensuite, il y a d'autres statements sur lesquels ALAC a travaillé. Je vous invite tous à suivre ces détails sur le site d'ALAC comme vous l'avez sur le lien. Je peux l'envoyer après pour ceux qui ne le connaissent pas ou bien ceux qui ne l'ont pas. Ensuite, ALAC a participé à certains webinars, par exemple: il y a le SSAC qui a fait un travail, et qui a soumis un rapport par rapport aux données d'enregistrement des noms de domaine. Donc c'est un travail qui a été fait par le SSAC, et puis il représentait ça sous la forme d'un webinar aux membres d'ALAC ou de la communauté.

Donc, toute la communauté est invitée à soumettre des commentaires par rapport à ce document, et ce jusqu'au 23 août. Donc il s'agit d'un modèle de données parce que jusque là, on

---

constate qu'il n'y a pas un modèle unique pour les données d'enregistrement des noms de domaine. Donc l'idée c'est d'avoir un modèle unifié pour l'enregistrement des noms de domaine. Donc le SSAC a un travail dessus et la période des commentaires va jusqu'au 23 août. Nous allons demander que ce document – puisque c'est un document important – soit disponible dans les autres langues. Et ils avaient promis que ce sera fait, seulement on ne sait pas quand, ce document sera disponible dans les autres langues. Donc, actuellement, comme vous le savez, par exemple sur le site de ICANN, si vous faites la recherche de SAC-054, vous aller trouver le document dont il s'agit, et vous pouvez mettre des commentaires dessus. C'est par rapport au webinar.

Donc il y a aussi les autres activités des groupes au niveau d'ALAC. Par exemple, le groupe de technologie aussi a fait une réunion, et au cours de cette réunion, il y a des problèmes de traduction qui se font surtout au niveau de certaines régions aux certains RALO. Donc ils envoient des e-mails en Français... en Anglais plutôt, et qui sont traduits dans une autre langue. Il y a des fois des fichiers attachés, et qui ne sont pas attachés, ou la traduction et les problèmes de lecture. Donc [inaudible] qui ont été discutés, pendant la réunion du groupe de travail de technologie d'ALAC, et puis aussi ils rappelaient pour que nous informions encore la communauté des autres outils qui sont disponibles, par exemple la page facebook d'ALAC qu'on doit toujours, régulièrement, visiter. Et toutes les informations sont contenues dans le guide des participants d'At-Large. Donc quand vous visitez le site d'At-Large, et que vous allez voir le lien pour le guide des participants, vous aller voir les différents liens pour aller sur les différents site facebook, Twitter et les autres réseaux sociaux, par exemple au cours de la réunion il était un [inaudible] sur le fait.

Il faut que nous partagions l'information avec nos membres, et qu'ils puissent savoir que ces différents outils sont disponibles pour la communication au sein de la communauté. Ensuite il y a le sous-groupe de travail de metrics qui est aussi un sous-groupe de travail d'ALAC, et qui a aussi fait une réunion le 30 juillet. Pendant cette réunion, ils discutaient de comment apprécier la

---

participation ou le travail de différents membres d'ALAC. Donc, il est [inaudible] par exemple, comment définir les critères pour voir comment quelqu'un au cours de son mandat a vraiment contribué au travail d'ALAC: la participation aux réunions, la participation aux votes, et la contribution dans la rédaction des différents documents. Donc les discussions ont eu lieu sur ce sujet.

Ensuite, le groupe de travail que ALAC fait actuellement est par rapport aux règles de procédures, et donc ça, nous allons en parler un peu plus tard au cours de cette réunion. Donc, en gros, voilà ce que je voudrais dire par rapport au travail d'ALAC qui consiste à participer à l'élaboration de divers documents sur la politique info, et éventuellement aussi à la préparation de la prochaine réunion d'ICANN qui aura lieu à Toronto. Donc, brièvement, c'est ce que je voulais dire concernant les activités d'ALAC. Je vous remercie.

Fatimata Seye Sylla: C'est Fatimata. Merci beaucoup Yaovi pour cet exposé assez extensible. S'il y a des questions pour Yaovi par rapport aux points qu'il vient de nous faire? Il n'y a pas de questions? Tout est clair? Et par rapport aux traductions? Moi, je vois que Heidi et Gizela ont expliqué que sur la page wiki que nous avons maintenant des outils de traduction qui permettent de traduire en plusieurs langues, et que cet outil se trouve au dessus de chaque page wiki. Est-ce que tout le monde a vu ce qu'Heidi a écrit? C'est Fatimata, est-ce qu'on m'entend?

Homme: Oui on t'entend.

Fatimata Seye Sylla: OK d'accord. Donc apparemment il n'y a pas d'autres questions sur quoi que ce soit. Donc ce point là c'était, le premier sous-point, le troisième point, l'autre c'est les activités récentes et à venir des membres d'AFRALO.

---

Qui prend la parole, qui veut parler de son ALS qui a connu des activités récentes. Mais je voudrais préciser qu'on ne peut pas donner plus que deux minutes à quelqu'un. La personne qui a des activités, vous dites rapidement en une minute les activités et s'il y a des détails, on les partage en ligne, s'il vous plaît. Il n'y a pas d'activités? C'est la période des vacances...

Aziz Hilali: Il y a les vacances, et pour les pays musulmans c'est le mois de Ramadan. Donc il n'y a pas beaucoup d'activités, à part la prière.

Fatimata Seye Sylla: D'accord. Donc la réunion va être rapide. Nous passons au quatrième point qui est sur l'information. Aziz vient de nous parler rapidement de la réunion prochaine AFRALO africaine de Prague. Et cette réunion là, je pense qu'on en a parlé pendant la dernière réunion, non? Aziz?

Aziz Hilali: Oui, exactement, c'est Aziz qui parle. C'est juste qu'il faut ajouter le fait que lors de la réunion de Prague il y a eu des interventions qui ont demandé quelques modifications, c'est ce qui a fait que nous l'avons revu sa rédaction et Tijani l'a transmis il y a une semaine sur la liste africaine AFRALO.

Et donc je rappelle juste rapidement que l'accent a été mis sur la faible participation de l'Afrique et sur le nombre très faible d'applications africaines au programme du soutien aux demandeurs nécessitant de nouveaux gTLD. Et donc ce que nous avons demandé dans cette déclaration: on a demandé à ce que l'ICANN, malgré tous les efforts qu'ils ont fait pour l'internationalisation de l'ICANN, on a constaté que dans certains pays comme en Afrique, il y a encore un manque de communication. Donc on a demandé à ce que l'ICANN renforce



---

davantage sa politique de communication et de formation et de sensibilisation envers ces pays.

Pour les gens qui n'ont pas encore lu le statement, je vais envoyer encore une nouvelle fois le lien pour ceux qui s'intéressent. Voilà, j'ai terminé.

Fatimata Seye Sylla:

Merci beaucoup Aziz. Et, le statement, la déclaration qui avait été commandée lors de la réunion a été envoyée sur la liste en Français et en Anglais, pour ceux qui n'étaient pas à la réunion, et également pour tout le monde. Je pense qu'on l'a partagé et il y a beaucoup qui l'ont déjà lue et apporté leur appréciation.

Est-ce qu'il y a des questions par rapport à ce point? Non? Nous passons au point 2... oui, Yaovi?

Yaovi Atohoun:

Bon, ce que je voudrais proposer, c'est que, pour la prochaine rencontre, on pourra déjà peut-être commencer un peu plus tôt. Le travail sur le sujet sur lequel on va travailler, donc ma proposition est que peut-être la prochaine réunion au AFRALO, qu'on commence déjà par voir ce dont on va parler et quand le constat pour moi c'est que l'équipe de rédaction travaille vraiment de façon très dure dans les derniers jours. S'il y a possibilité, à la réunion de septembre, on peut déjà parler du moins que ce soit le cas vraiment, ça va nous aider. Merci.

Fatimata Seye Sylla:

Merci Yaovi, c'est Fatimata. En fait...

Aziz Hilali:

Fatimata?

---

Fatimata Seye Sylla: Oui? Juste un moment. En fait... oui tu veux répondre à ma place, Aziz?

Aziz Hilali: Oui, je voulais juste appuyer ce qu'il vient de dire. C'est Aziz qui parle. Je voulais appuyer fortement ce que vient de dire Yaovi. Effectivement, moi je dirais un peu plus que lui, c-à-d on demande à ce que les gens, ceux qui nous écoutent, je vais le marquer parmi les actions « items », qu'ils réfléchissent dès maintenant sur le sujet qu'il faut aborder lors de la prochaine réunion AFRALO africaine, et qu'en mois de septembre, la prochaine réunion d'octobre on commence déjà à en discuter.

Fatimata Seye Sylla: Absolument. Merci Aziz, c'est Fatimata, pour l'enregistrement. En fait, ce qui s'est passé la dernière fois, peut-être qu'on n'en discute pas, mais ce qui a surtout retardé les choses, c'est qu'on a voulu que toute la communauté participe pour que ce ne soit pas toujours les mêmes participants, j'ai réfléchi, c'est trop prudent [inaudible]. C'est ça ce qu'on a essayé d'éviter. On a essayé d'avoir la participation de tout le monde, que ce soient les francophones, que ce soient les anglophones, qui sont membres d'AFRALO.

On ne voulait pas que ce soit toujours les mêmes participants qui font le travail. C'est ça qui a retardé.

Maintenant, c'est à nous de voir, si les gens ne réalise pas, c'est nous de les obliger si les membres [inaudible] On a voulu vraiment faire participer le maximum de personnes à ce travail là. C'est ce qui a porté un peu de préjudice je crois.

Ceci dit, il n'y a pas d'autres arguments par rapport à ce point? Nous passons au point suivant qui est « la sélection des responsables d'AFRALO ». Nous avons [inaudible] sur la liste, des explications pour montrer que les mandats des secrétaires

---

d'AFRALO, des représentants d'AFRALO à l'ALAC et des représentants d'AFRALO au NomCom arrivaient à terme lors de la réunion de Toronto.

Et j'avais envoyé sur la liste des arguments pour nommer ceux qui ont [inaudible] d'être là actuellement, avec qui on travaille, notamment: Aziz comme secrétaire d'AFRALO, Tijani comme représentant d'AFRALO à ALAC et Mohamed El Bashir comme représentant d'AFRALO au NomCom.

Il y a eu des demandes de part et d'autre: il y en a qui ont demandé à avoir un rapport d'activités de ces personnes-là: qu'est-ce qu'ils ont fait jusqu'ici. Ca a été [inaudible] certainement [inaudible]. Il y a eu beaucoup de discussions, et je pense que pratiquement à l'unanimité tout le monde a appuyé les nominations que j'avais faites, et les personnes qui ont été nommées, également, ont accepté leur nomination. C'est ce que j'avais à dire par rapport à ce qu'on a. Si vous avez des questions, des choses à apporter? Vous avez la parole.

Fatimata Seye Sylla:

Merci, c'est Fatimata. C'est bon? Tout le monde est content? Tout le monde est d'accord? Oui, Yaovi?

Yaovi Atohoun:

Les personnes nommées ont accepté leur nomination parce qu'il faut qu'ils acceptent donc ils ont accepté. Alors, ce que je voudrais que tu nous le dises, sur la prochaine étape: est-ce que [inaudible]. Est-ce que tu pourrais nous rappeler le reste du calendrier?

Fatimata Seye Sylla:

Merci Yaovi, c'est Fatimata. Je viens de... j'ai vu un mail qui vient de Heidi justement, qui a circulé par rapport à ce rappel-là, et je pense qu'ils avaient été déçus, non?

Aziz Hilali: Non, il l'a envoyé juste aux officiers d'AFRALO.

Fatimata Seye Sylla: Attendez, je vais essayer de retrouver le mail. Je vais reprendre la question de Yaovi, donc il faut vraiment qu'on prépare le calendrier pour, justement, nommer les responsables. Donc, écoute, ce que je propose, par rapport à ces points-là, c'est que je vous envoie – je t'envoyais pas- d'accord, et que tu accepte [Inaudible] le 20 août, qu'on revoit s'il y a des recommandations ou une liste additionnelle d'élimination acceptée. D'accord? En tout cas je pense qu'ALAC veut le faire. [Inaudible] et Yaovi.

[Inaudible]

Fatimata: Je disais à Yaovi qu'en fait, nous on fait des propositions et c'est ALAC qui valide ces propositions et élimination. Notamment, par rapport à; comment dirais-je, par rapport aux représentants AFRALO au niveau d'ALAC et aux représentants d'AFRALO au niveau du NomCom.

Aziz: Voilà, et j'ajoute...

Fatimata: Donc avant le 25 août, on sort le fichier. Aziz tu veux dire autre chose?

Aziz: Oui, j'ai aujourd'hui que toi en tant que présidente, d'après le mail d'Heidi, tu dois transmettre à l'ALAC les nominations acceptées, avec les recommandations.

Fatimata: Oui, ce que je tiens de dire à Yaovi parce que je disais qu'entre aujourd'hui et le 20, ALAC devra faire la revue de la liste des nominations acceptées. Et avant le 25, pour les NomCom, on saura. Donc c'est d'ici le 25 août, tout sera fait.

On fera le nécessaire pour qu'en ce qui concerne AFRALO, on doit envoyer aujourd'hui les noms, ce sera fait. C'est bon Yaovi ou ce n'est pas clair.

Yaovi: C'est bon merci.

Fatimata: Ok. Merci. Donc nous passons au point suivant, c'est l'IGF Baku, Azerbaïdjan.

Tijani n'est pas là. Je vais essayer d'en parler très rapidement. De toute façon c'est les institutions qui xx que notre atelier a été accepté depuis et qu'ICANN égelment acceptait de sponsoriser cet atelier parce qu'il y ait donc les déplacements, les critères. Et la date avait été prévue pour le 9 novembre mais qui a été changé au 7 novembre à 9 h. Et que les xx de travailler avant de se voir pour définir exactement les membres, entre les membres qui sont déjà déjà définies depuis la proposition de telle sorte à annuler en fonction du travail à faire.

Vous connaissez les thèmes, xx et les nouveaux gTLDs pour que ces opportunités pour l'Afrique ou s'il y a encore une menace pour agrandir le xx numérique en Afrique. Donc c'est principalement le thème, et ceci est bien expliqué derrière accord qu'Aziz a envoyé.

Est-ce qu'il y a des ajouts, des questions par apport à ce point?

Non. C'est clair.

---

Alors 4ème xx pour les informations c'est le groupe de rédaction de règles et de procédures d'ALAC. Et là c'est Yaovi qui va peut être en parler rapidement.

Yaovi:

Les règles des procédures d'ALAC, le travail qui est entrain d'être fait actuellement, disant pour la mise à jour de la revue de ce document. Donc actuellement pour ceux qui me parle de document et qui ne l'ont pas lit, si vous allez, les personnes que nous avons le lien, donc les règles des procédures à faire c'est la version 11 qui a été adopté le 24 août 2010.

Donc le constat c'est que dans ce document on se rend compte qu'il y a besoin de discuter sur le contenu ou de faire quelques modifications. Donc pour faire ce travail qu'un groupe de travail a été constitué. Et les membres présents nous participent à ce groupe de travail, et il y a Tijani, il y a Fatimata, il y a moi-même et qui sommes dans ce groupe et s'il y a d'autres personnes qui sont intéressées à travailler dans ce groupe, il y a toujours la possibilité de faire partie du groupe de travail pour participer aux travaux.

Donc, le groupe est scindé en 4 pour faire des projets de contenu. Le premier groupe de travail sur les définitions des termes du contenu des règles des procédures et la structure à voir vraiment ce document et la structure même d'ALAC. Il y a un groupe de travail qui travaille sur ça, donc une partie du groupe, et il s'agit de voir pour ajouter par exemple d'autres définitions et s'il faut garder ces définitions, s'il faut les supprimer, donc les discussions tourne autour de ça actuellement.

Donc il y a eu 2 réunions pour ce groupe, une première réunion le 19 juillet et une réunion le 7 août pour ce groupe de travail sur la définition et la structure. Ensuite il y a un second groupe de rédaction qu'on a appelé en anglais outil and metric. Donc ce second groupe commence le travail le 24 juillet et ce groupe de travail va encore se réunir demain soir. Donc ce groupe va travailler encore demain soir au cours d'une réunion en ligne.

---

Donc par exemple, dans ce groupe on discute des membres du comité exécutif d'ALAC qu'on appelle ExCom. Donc il y a la discussion sur la composition et l'idée c'est que chaque région d'ALAC est un membre dans ce comité par exemple, donc ces réunions de discussions sont en cours et dans le but de voir chaque région représentée une bonne représentation. [Inaudible] d'avoir par exemple le droit des membres d'ALAC, donc c'est le genre de discussions qui se font dans ce groupe d'outil et metrics.

Donc il y a aussi un 3ème groupe qui travaille sur la gestion des réunions, les règles utilisées pour gérer les réunions, pour gérer les xx de l'ALAC, et dans ce groupe il y a eu des discussions sur la référence à faire par apport au règles des procédures des Nations Unis ou bien, par exemple, aux règles qui a xx Robert aux procédures. Donc si vous surfez sur google et vous cherchez « Robert règles et procédures », vous allez mieux comprendre ce que c'est. Donc c'est pour dire qu'il y a eu beaucoup de discussions par apport à ce concept pour savoir si les règles des procédures de l'ALAC auront comme seront inclut dans ce document.

La discussion continue au niveau de ce groupe de travail qui fait un travail de rédiger concernant les réunions de l'administration de l'ALAC. Hier, par exemple à la réunion, il a été essentiellement discuté de la notion de quorum. Quand on parle de quorum au niveau de l'ALAC, actuellement, tu n'a pas moins de 50% des membres de l'ALAC. Actuellement, le document parle de 50%.

Donc Il y a actuellement une discussion qu'on a eu, est ce que 50% c'est représentatif ou non? Est-ce que 50% ça permet d'avoir toutes les votes de toutes les régions au sein de l'ALAC?

Dans ce forum de discussion qui se passe au sein de ce groupe de travail et à la réunion, qui sonr par exemple les membres qui auront la possibilité de décider en ligne sur la question de programme, s'il faut garder les 50% ou bien s'il faut écouter plus de 50%, il vous dit qu'on doit avoir la présence de chaque région dans le vote.

---

Ensuite, le 4ème groupe qui travaille sur les règles des procédures et il travaille sur la question d'élection, la question de nomination. Donc ce groupe a déjà une réunion le 31 juillet.

Donc il y a plusieurs débats, plusieurs discussions sur les thèmes de nominations et d'élections parce que l'actuel document des règles des procédures parle de sélection et il faudra qu'on parle directement d'élection. Donc au niveau de ce groupe, on s'est dit qu'il faut vraiment clarifier les choses et l'élection a été comprise compris comme un moyen de sélection. Donc c'est le travail qui se fait au niveau de ce groupe.

Donc en conclusion je dirais que ce groupe sur les règles des procédures, le travail continu et chaun de vous aura la possibilité de joindre l'un de ces groupes de rédactions. Et si le staff peut envoyer peut être l'Adobe et le lien pour ce groupe de travail quand nous aurons fini la réunion comme ça quand vous allez sur internet, vous aurez la possibilité d'avoir plus dinformation et de choisir si vous voulez participer à ce travail de rédaction.

Donc brièvement se qui se passe, après, quand ce travail sera fait quand les différents groupes auront travaillé, donc le travail sera bien ensemble et ce document sera encore soumis à l'appréciation des différents RALOs. Mais ce qui [Inaudible] ce document attire avec les règles des procédures d'ALAC et les différentes sources du règlement intérieur de l'ICANN, après [Inaudible] on parle des structures comme ALAC mais là les règles des procédures viennent compléter le règlement intérieur de l'ICANN pour argumenter le fonctionnement d'ALAC. Donc c'est important pour ceux qui n'ont pas eu encore le temps de lire un peu le règlement intérieur de lire un peu le règlement intérieur de l'ICANN surtout la partie qui fait référence à ALAC des règles des procédures, comme ça [inaudible].

Est-ce que nous avons des commentaires par apport à ces règles des procédures? On pourra les soulever et les envoyer aux membres d'AFRALO qui travaillent dans ces différents groupes



---

pour que nous aussi à nos tours, on passe la montée des observations au niveau du groupe de travail.

Donc voilà ce que je voulais dire par apport au groupe de travail sur les règles des procédures d'ALAC. Je vous remercie.

Fatimata Seye Sylla: Merci Yaovi. Je crois que ça été très bien expliqué. Est-ce qu'il y a des questions pour Yaovi encore? Parce que je pense qu'il a beaucoup expliqué.s'il y a des questions pour Yaovi? Merci.

Donc nous allons passer au point suivant.

Aziz Hilali: Je peux le lire Fatimata.

Fatimata Seye Sylla: Si tu veux.

Aziz Hilali: C'est le groupe de travail sur la stratégie Africaine d'ICANN, et c'est toi qui dois en parler.

Fatimata Seye Sylla: D'accord. Alors pendant la dernière réunion d'ICANN à Prague, nous avons constitué un groupe de travail, donc la comité africaine présente Prague, constituant un groupe de travail pour réfléchir sur les enjeux du moment. Et nous avons eu la possibilité donc de se réunir avec les nouveaux CEO d'ICANN. Et nous avons donc présenté un peu les problèmes que nous avons notés au niveau de l'Afrique.

Evidemment, nous avons parlé des nouveaux gTLDs, et vraiment il n'y a eu que 17 candidats, 17 demandes africaines. Nous avons

parlé également du rôle des vis présidents pour l'Afrique et il y a également les problèmes de la non-représentation de l'union africaine au niveau du GAC qui n'était là que comme observatrice et non pas en tant que membre plein, et de la participation évidemment de l'Afrique, des activités d'ICANN et de la représentation de l'ICANN en Afrique. Est-ce qu'il y aura un bureau en Afrique? Et bien si cela va exister, comment cela devra être fait? Etc, etc.

Donc par rapport à la problématique qui a été soulevée pendant la réunion avec soit disant l'ICANN, il a été proposé, justement, de mettre en place un noyau un petit groupe pour réfléchir sur la stratégie africaine à propos d'ICANN au plus tard lors de la réunion de Toronto.

Donc un petit groupe a été constitué, finalement le groupe a été effacé pour que chaque sous-région de l'Afrique soit représentée, que ce soit donc l'Afrique du nord, l'Afrique de l'est, l'Afrique du sud, l'Afrique du centre, etc. et il a été également demandé à ce que At-Large, donc AFRALO soit membre du groupe.

Je ne présente pas une lettre parce que je devais voyager et je vais donc demander à Tijani à ce qu'il me représente dans ce groupe là, donc il représente AFRALO en tant que vis-président dans ce groupe. Donc voilà, AFRALO est membre de ce groupe là ce qui est légitime je pense, pour participer justement au travail. Donc au niveau d'AFRALO, on peut dire que nous avons 2 membres là-bas puisque Michel est membre, elle représentait l'Afrique centrale, n'est-ce pas?

Tijani, vous êtes d'accord sur ce point là?

Aziz Hilali:

Je dois vous quitter. C'est la [inaudible], ça fait 6 minutes déjà, je dois quitter, vous m'excusez, au revoir.

---

Fatimata Seye Sylla: Oui, je pense que même moi je vais quitter dans 5 minutes. Merci Aziz et aurevoir. Yaovi, tu es là?

Michel Tchonang: Fatimata, bonjour à tous le monde, c'est Michel Tchonang.

Fatimata Seye Sylla: Bienvenue Michel.

Michel Tchonang: Comment vas-tu?

Merci beaucoup. Je suis venu un peu en retard pour des raisons techniques mais j'ai eu l'opportunité de suivre quand même une bonne partie et je te remercie pour toutes les explications notamment sur le groupe de travail sur la stratégie africaine. Je crois que ça été bien dit et nous avons [inaudible].

Fatimata Seye Sylla: Merci beaucoup Michel. Je vais demander à Yaovi de... merci beaucoup pour ces informations là, j'espère que je suis confiante que vous allez participer pleinement et qu'AFRALO portera très haut le drapeau comme d'Habitude.

Moi aussi je dois quitter dans 6 minutes et j'ai des problèmes avec ma connexion internet. Vous voyez, je ne suis même plus connecté.

Je voudrais tout simplement qu'on me lise le point qui suit. S'il n'y a pas d'autres questions par rapport à ça. Quelqu'un a l'agenda?

Yaovi Atohoun: Le point G est le groupe Ad-Hoc de l'opération du processus de préparation du budget, présenté par Tijani. Donc je passe au

---

point suivant, on est au point 5 sur les groupes de révisions des discussions d'ALAC sur les demandes des gTLDs, il y a Fatimata et Azizqui doivent les présenter.

Fatimata Seye Sylla:

Oui, pour le groupe de révision des objections d'ALAC sur les demandes de gTLDs, il y a eu quand même une proposition de la communauté, c'est par apport au point 2 c'est-à-dire liste. Donc quelqu'un a fait la proposition, on pourra voir les détails et certainement vous pouvez le voir sur le Wiki du groupe de révision d'application des nouveaux gTLDs mais finalement le groupe s'est révolu à ne pas faire de commentaires par apport à cela. Et je ne peux pas vous donner ici tous les détails parce que personnellement je vais devoir quitter dans 2 minutes mais on n'a pas fait vraiment de commentaires.

Je n'en suis pas d'accord en tout cas par apport à l'Afrique et là je vais le dire maintenant. J'ai été approché verbalement mais c'était quelqu'un du gouvernement, et je comprends que ces personnes là n'aient pas le courage d'aller plus loin en tant qu'individus. C'était par apport à Delta, le point Delta qui a été demandé par Delta Air Line, et Delta est bien en état du Nigeria.

C'était Peter parmi nous, je pense que ça aurait été bien de voir s'il n'y a pas eu vraiment de réactions de la communauté par apport à cela, et moi je ne peux pas le faire non plus en tant que membre du groupe. Et je demandais à la personne donc de dire à la communauté de réagir par apport à ça mais je ne peux pas aller plus loin que ça.

Donc disant que jusqu'ici le review group n'a pas encore en main quelque chose à mettre sous la dent.

Yaovi Atohoun:

C'est Yaovi qui parle.

Michel Tchonang: Hello?

Yaovi Atohoun: On n'a plus Fatimata.

Michel Tchonang: Hello, c'est Michel. Je peux parler Yaovi?

Yaovi Atohoun: Oui Michel, je disais que c'est Fatimata qui est connecté ... C'est Yaovi qui parle, je disais que Fatimata s'est connectée, mais, je crois qu'on n'a plus beaucoup de temps, et je crois que tu peux parler.

Gisella Gruber: C'est Gisella, Fatimata s'est déconnectée, on va la rappeler.

Yaovi Atohoun: Merci.

Michel Tchonang: Michel Tchonang. Compte tenu de ce que disait Fatimata tout à l'heure, concernant la requête.delta de Nigeria moi, c'est Mary qui présente le problème au sein d'ICANN.

Je pense qu'au jour d'aujourd'hui, on devait plutôt regarder la stratégie, [inaudible] parce que la difficulté effectivement, c'est que nous n'avons pas décidé encore de la stratégie d'objection par rapport à ce genre de conflit.

---

Et je pense que à partir du moment où nous avons cela sur notre table, c'est peut être abusé notre stratégie, et de voir comment AFRALO peut sensibiliser la communauté par simple étude, que reconnaît les droits d'interprètes ce n'est pas [inaudible] le lendemain, delta expliqué par Mary, et je pense sincèrement que si on rentre dans la logique du patrimoine, la question est vraiment d'actualité, il faut faire quelque chose. Merci.

Fatimata Seye Sylla: C'est Fatimata qui est de retour, merci à Michel qui parlait.

Michel Tchonang: Oui, c'est Michel Fatimata,

Fatimata Seye Sylla: Merci, et je pense que [inaudible] Nigeria, et bon, je [inaudible] des moments, je ne sais pas s'il y'a [inaudible], c'est quand même à la communauté nigérienne de voir de plusieurs [inaudible] et puis de voir parce que c'est un nom du domaine géographique finalement qui est en question. Mais, ce n'est pas à moi de pouvoir le faire. Donc, voilà.

Michel Tchonang: Fatimata?

Fatimata Seye Sylla: Oui?

Michel Tchonang: Je voudrais confirmer que Mary qui représente le Nigéria au sein du GAC, a envoyé plutôt la revendication sur le mail du GAC.

Gisella Gruber:                      Merci de dire vos noms s'il vous plaît, merci.

Fatimata Seye Sylla:                Merci Michel.

C'est Fatimata pour la transcription, et c'est Mary effectivement qui en avait également parlé sur la liste africaine de Prague, et je l'ai reçu personnellement pour lui demander de le faire au niveau, je lui ai donné l'adresse email, et je lui ai donné le wiki.

Autre chose que je n'ai pas expliquée, c'est que moi par rapport à la communauté africaine, j'ai envoyé sur la lutte africaine, pour leur expliquer qu'il y'a eu un groupe de travail qui a été multiplié et que j'ai expliqué le problème, j'ai expliqué que ce qu'on allait faire comme travail, et ce qu'on attendait des commentaires par rapport à la liste.

Je devais informer à long et à large, évidemment, il y'a eu des réactions que vous avez du suivre, mais j'ai dû être ferme et expliquer que mon rôle était d'informer la communauté et de leur demander de faire des commentaires.

Mary m'a expliqué, m'a écrit qu'elle a écrit à son gouvernement, et certainement, bon, ça ne va pas aussi, je suggérerai peut être au GAC d'y aller, nous on vous dit travaillez avec le GAC sur le dossier.

Et si c'était au niveau du GAC, c'est très bien parce que le GAC, aussi, a la possibilité de faire le même travail que nous, n'est ce pas? Voilà.

Alors, il n'y a pas beaucoup de points au moins la présidente, je suis désolé, mais je dois aller faire mon job, et je vais devoir vous

---

quitter, mais, je peux laisser Yaovi continuer la présidence de cette réunion. Et moi, je vais devoir quand même vous remercier tous et vous dire au revoir.

Yaovi Atohoun: Au revoir, bonne soirée, Fatimata, je crois que [inaudible], et c'est Yaovi qui parle, on a parlé du dernier point, est ce qu'il y'a des questions diverses, s'il y'a des questions diverses. Donc on va fermer la réunion, est ce qu'il y'a des questions diverses?

Non, on a utilisé [inaudible] la fin du jour, est ce qu'il y'a des questions diverses?

Michel Tchonang: C'est Michel qui parle. Yaovi?

Yaovi Atohoun: Oui, Michelle, vous avez la parole.

Michel Tchonang: Ok, je m'excuse d'intervenir maintenant, j'étais en retard, je veux revenir sur le problème des contenants des activités des ALS, si vous vous souvenez, je n'ai pas pu participer à la téléconférence du mois dernier, parce que l'état l'ont décidé avec la période où c'était en plein dans le cinquantième que mon association a organisé sur la thématique et du regroupement dans les pays émergents, c'est une stratégie, face à la cybercriminalité et à la cyber [inaudible], ça s'est passé très bien dans un hôtel dans une place à égaliser, où on a eu plus de 100 participants et nous devons d'assez compris la division Afrique, et l'intervention, en fait la participation d'une personnalité ressource de l'ICANN. C'est le lieu ici pour remercier très sincèrement l'ICANN qui a bien voulu accepté de nous soutenir ici dans ces portions là.



Alors que xx a été sollicité par le gouvernement Camerounais en vue de participer l'atelier la semaine suivante sur les lois. Depuis 2010 le Cameroun avait fait arrivé les lois sur la Cyber sécurité et la cybercriminalité dont ratifié par l'état, et donc toutes les opportunités [inaudible] le processus de manière à permettre que la majorité impliqué dans ce processus puisse avoir qu'est ce qui se passe effectivement, quelles sont déjà les premiers soucis dans le cadre d'une implication, et quel reste le travail à faire? C'est ainsi qu'on a passé une semaine à écouter, et [inaudible] mais la dernière semaine du mois de juillet c'était vraiment le marathon, de soutenir au Cameroun, sur le reste de la communauté communiqué Afrique centrale. La réunion sous le chemin de concertation sur ce que Solide a fait, c'est en fait, un essai d'harmonisation des lois et la cybercriminalité en Afrique, et là, cette région est entrain d'harmoniser ces lois afin qu'on puisse trouver l'opportunité et ces lois puissent être fusionnées sans doute pour une seule loi africaine qui va à l'est de l'union officielle et à cette réunion également, nous avons été invité comme représentants de la société civile. Voilà un peu les activités que le xx essayait de... le mois dernier jusqu'à cet instant.

La perspective c'est comme l'a dit Fatimata, nous avons été retenu au niveau de l'Afrique central pour participer au groupe de travail sur la stratégie, et notre première réunion se tiendra le 27 et 28 Août, et je pense qu'à partir de cette première rencontre, nous allons pouvoir faire des propositions, [inaudible] sur le fait de ceux qui n'ont pas l'opportunité d'être sur la liste qui avait été créé à Prague, qu'il y'a eu une marge en cette action, il y'a eu des questionnaires qui ont été envoyés sur le réseau de manière à collecter les booléens des uns et des autres pour que la réunion soit une réunion qui aide à fusionner les idées de la majorité [inaudible].

---

Et pour terminer. Je voudrais ici ajouter une information, c'est par rapport à l'IGF Afrique, qui se tient du 3 au 4 octobre prochain, c'est pour vous dire que les institutions sont désormais ouvertes depuis 48 heures, il faudrait peut être se rapprocher du télécom ou voir quelles sont les modalités de participation. Voilà un peu les informations que je voulais communiquer dans le divers. Merci beaucoup.

Yaovi Atohoun:

Merci Michelle pour ces informations. Nous avons épuisé l'agenda, est ce qu'il y'a des points divers à communiquer?

Apparemment, il n'y a pas de point divers, nous remercions tout le monde et toute l'équipe du staff et de l'institution. Et donc au nom de la présidente je clôture cette réunion d'aujourd'hui et je vous remercie. Au revoir, bye.

Merci au revoir.

L'audio français va désormais être déconnecté, merci beaucoup.

[Fin du Transcrit]